

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°36 du 3 septembre 2010

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux personnels exerçant des fonctions de responsabilité supérieure relevant de la gendarmerie nationale au sein du ministère de l'intérieur.

Du 12 juillet 2010

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE.

ARRÊTÉ fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux personnels exerçant des fonctions de responsabilité supérieure relevant de la gendarmerie nationale au sein du ministère de l'intérieur.

Du 12 juillet 2010

NOR I O C J 1 0 1 6 2 2 4 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 652-0.2.2

Référence de publication : JO n° 161 du 14 juillet 2010, texte n° 35 ; signalé au BOC 36/2010.

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique, le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État et le secrétaire d'État chargé de la fonction publique,

Vu le décret n° 2010-794 du 12 juillet 2010 relatif à l'attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux personnels exerçant des fonctions de responsabilité supérieure relevant de la gendarmerie nationale au sein du ministère de l'intérieur,

Arrêtent :

Art. 1er. Le montant en points d'indice majoré de la nouvelle bonification indiciaire et le nombre d'emplois bénéficiaires pour chaque fonction mentionnée en annexe du décret du 12 juillet 2010 susvisé sont fixés dans l'annexe au présent arrêté.

Art. 2. L'attribution de la nouvelle bonification indiciaire intervient à la date de nomination des titulaires des emplois concernés.

Art. 3. Le directeur général de la gendarmerie nationale, le directeur général de l'administration et de la fonction publique et le directeur du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juillet 2010.

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,

Brice HORTEFEUX.

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique,

Éric WOERTH.

Le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État,

François BAROIN.

Le secrétaire d'État chargé de la fonction publique,

Georges TRON.

ANNEXE.
FONCTIONS RELEVANT DE LA GENDARMERIE NATIONALE.

Emplois de haute direction.

DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points par emploi
Directeur général de la gendarmerie nationale.....	1	180
Major général de la gendarmerie nationale	1	160
Général d'armée (gendarmerie), inspecteur général des armées....	1	140

Emplois de directeur et assimilé.

DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points par emploi
Directeur des opérations et de l'emploi	1	140
Directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale	1	140
Directeur des soutiens et des finances	1	140

Emplois d'inspecteur.

DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points par emploi
Inspecteur général de la gendarmerie nationale	1	120

Emplois de sous-directeur et assimilé.

DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points par emploi
Sous-directeur de l'organisation et des effectifs (DGGN).....	1	80
Sous-directeur de la coopération internationale (DGGN).....	1	80
Sous-directeur de la défense et de l'ordre public (DGGN).....	1	80
Sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière (DGGN).....	1	80
Sous-directeur de la police judiciaire (DGGN).....	1	80
Sous-directeur des compétences (DGGN)	1	80
Sous-directeur de la gestion du personnel (DGGN).....	1	80
Sous-directeur des télécommunications et de l'informatique (DGGN).....	1	80
Sous-directeur de l'immobilier et du logement (DGGN).....	1	80
Sous-directeur administratif et financier (DGGN)	1	80
Sous-directeur de la politique des ressources humaines (DGGN)	1	80
Sous-directeur de l'équipement et de la logistique (DGGN)	1	80
Sous-directeur de l'accompagnement du personnel (DGGN)....	1	80

Emplois de sous-directeur et assimilé.

DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points par emploi
Commandant de région de gendarmerie, commandant la gendarmerie pour une zone de défense.....	7	100
Commandant de région de gendarmerie	15	80
Commandant de gendarmerie outre-mer	1	100
Commandant des écoles de la gendarmerie....	1	100
Délégué aux réserves militaires pour la gendarmerie.....	1	80
Commandant du centre d'enseignement supérieur de la gendarmerie et adjoint au général commandant les écoles de la gendarmerie nationale	1	80
Chef de cabinet du directeur général de la gendarmerie nationale	1	80
Commandant du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale	1	100
Commandant de la gendarmerie des transports aériens.....	1	80
Commandant de la force de gendarmerie mobile et d'intervention	1	80
Commandant de la garde républicaine.....	1	80
Commandant de l'école des officiers de la gendarmerie nationale.....	1	80
Chef de la mission du pilotage et de la performance	1	80